

# FAQ sur la fin de contrat de location

---

## Généralités

---

### Quels sont mes options à la fin de mon contrat de location?

Vous avez plusieurs options à l'échéance de votre contrat de location.

Vous pouvez retourner le véhicule GM loué et acheter ou louer un véhicule GM neuf, vous pouvez acheter le véhicule GM que vous louez, ou vous pouvez retourner le véhicule GM loué. Pour en savoir plus sur ces choix, consultez le [Guide canadien de fin de contrat de location](#).

### Est-ce que je peux transférer mon contrat de location à un tiers avant la date d'échéance prévue?

La Financière GM pourrait permettre le transfert à un tiers admissible prêt à prendre en charge les obligations du contrat de location jusqu'à son échéance. La date d'échéance prévue doit être d'au moins 6 mois à compter de la date du transfert du contrat de location et d'autres conditions pourraient s'appliquer. Pour en savoir plus sur le processus de demande et les critères d'admissibilité, veuillez contacter un préposé à l'Expérience client de la Financière GM.

### Puis-je prolonger mon contrat de location en attendant l'arrivée d'un véhicule GM neuf?

Il peut être possible de prolonger votre contrat de location si la livraison de votre véhicule GM neuf a été retardée. Veuillez contacter votre concessionnaire GM afin de discuter des possibilités de prolongation offertes.

### Quel est le délai pour le remboursement de mon dépôt de garantie?

Tout montant restant du dépôt de garantie suite à l'inspection du véhicule vous sera remboursé environ 30 jours suivant le retour du véhicule. Notez que la Financière GM pourrait utiliser le dépôt de garantie pour couvrir tout montant impayé conformément aux termes du contrat de location.

## **Quand devrais-je prendre rendez-vous pour l'inspection de fin de contrat?**

Vous devriez contacter AutoVIN, le tiers fournisseur, environ 45 jours avant la date d'échéance afin d'organiser un rendez-vous d'inspection.

## **L'inspection peut-elle être faite chez mon concessionnaire GM?**

Le tiers fournisseur organisera l'inspection de la façon qui vous conviendra le mieux. Avisez le représentant d'AutoVIN de l'heure, de la date et de l'endroit d'inspection qui vous conviennent le mieux. Vous pouvez aussi contacter un préposé à l'Expérience client de la Financière GM au 1 800 668-9777 qui organisera le rendez-vous pour vous.

## **Dois-je être présent au moment de l'inspection?**

On recommande que vous soyez présent au moment de l'inspection afin de prendre connaissance de toute réparation requise ou nécessaire avant le retour du véhicule.

## **Est-ce que mon concessionnaire peut effectuer l'inspection de fin de location?**

La Financière GM fait appel à un tiers fournisseur pour l'inspection de ses véhicules. Votre concessionnaire GM peut vous aider à remédier à tout point identifié par le fournisseur comme surpassant les critères d'usure normale et ce, avant le retour de votre véhicule à l'échéance du contrat de location.

## **Acheter le véhicule**

---

### **Le montant d'achat du véhicule indiqué dans le contrat est-il négociable à l'échéance du contrat de location?**

Le montant indiqué dans le contrat représente le montant de l'option d'achat à la date d'échéance du contrat de location et ne peut pas être négocié. Il est subordonné des taxes et fait exclusion de tout montant encore dû aux termes du contrat ou des coûts associés au transfert de propriété du véhicule dans votre province.

### **Est-ce que je peux payer la Financière GM directement si je décide d'acheter le véhicule?**

Toutes les options d'achat doivent être réglées par l'entremise d'un concessionnaire GM.

## **Puis-je faire un arrêté temporaire des versements préautorisés pour mon dernier versement si je l'achète par l'entremise d'un concessionnaire GM?**

Oui. Vous pouvez faire un arrêté de 30 jours de vos paiements préautorisés pour le contrat de location. Notez que ce versement reflètera tout montant dû aux termes du contrat de location jusqu'à ce que l'achat soit finalisé. Veuillez contacter un préposé à l'Expérience client au 1 800 668-9777 si vous désirez faire un arrêté temporaire de votre versement.

## **Pourquoi exige-t-on un certificat de sécurité pour acheter mon véhicule?**

Dépendamment de la province, on peut exiger un certificat de sécurité, une attestation de l'état du véhicule et / ou un certificat d'émissions lors de l'achat d'un véhicule au Canada.

## **Qui peut acheter le véhicule à l'échéance de mon contrat de location?**

L'option d'achat ne s'adresse qu'au locataire ou co-locataire nommé dans le contrat de location. Si vous désirez acheter le véhicule que vous louez, l'option d'achat ne peut être exercée que par l'entremise d'un concessionnaire GM.

## **Est-ce que je peux acheter le véhicule avant la date d'échéance du contrat de location?**

Oui. Vous pouvez acheter le véhicule loué en tout temps avant la date d'échéance de votre contrat de location. Votre concessionnaire ou un préposé à l'Expérience client de la Financière GM pourra vous présenter une soumission d'achat.

## **Retour du véhicule que vous louez**

---

### **Puis-je retourner mon véhicule à n'importe quel concessionnaire GM?**

On recommande que vous le retourniez chez le concessionnaire original. Toutefois, vous pouvez contacter un concessionnaire GM local afin de prendre un rendez-vous de retour.

## **Une fois le véhicule loué retourné**

### **Pourquoi m'envoie-t-on une facture pour l'usure si j'ai acheté la protection Usure XS?**

La protection Usure XS comporte des limites et des exclusions. Étudiez le document Usure XS fourni avec vos documents de location. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter un préposé à un préposé à l'Expérience client de la Financière GM qui se fera un plaisir de vous aider.

### **Est-ce que je vais recevoir un remboursement ou un crédit pour le kilométrage non utilisé?**

La Financière GM n'offre aucun remboursement ni crédit pour le kilométrage permis ou le kilométrage mensuel total permis dans le contrat de location et non utilisé.

### **Quelles sont les options de paiement pour la facture que j'ai reçue à l'échéance du contrat de location?**

La Financière offre plusieurs options de paiement. Les directives suivantes pour permettront de profiter de l'une de ces options :

1. Débit préautorisé - Notre préposé à l'Expérience client se fera un plaisir d'organiser, à votre convenance, un débit préautorisé pour les frais de fin de contrat de location. Contactez-nous afin de discuter de vos options.
2. Transaction bancaire en ligne : Si votre institution bancaire offre le paiement de factures de la Financière GM, vous pouvez utiliser une transaction bancaire en ligne. Pour savoir si cette option vous est offerte, recherchez simplement « Financière GM » comme bénéficiaire dans les options de paiement de factures, puis saisissez votre numéro de compte de 12 chiffres et le montant.
3. Western Union :

Formulaire :	Paiement rapide
Payer à :	GM Financial Canada Lease
Code de ville :	GMFCANLEASE
N° de compte :	Votre numéro de compte de la Financière GM de 12 chiffres

Notez que Western Union impose des frais pour ce service. Nous vous recommandons de confirmer cela auprès du bureau Western Union de votre région.

4. Poste : Chèque / traite bancaire / mandat poste à l'ordre de la « Financière GM ». Veuillez indiquer votre numéro de compte et qu'il s'agit du paiement des « frais de fin de contrat de location ». L'adresse postale de la Financière GM est le 2001, av. Sheppard Est, bureau 600, Toronto, Ontario, M2J 4Z8.

### **Comment puis-je identifier une usure normale sur mon véhicule?**

Rendez-vous sur <https://www.gmfinancial.ca/fr-ca/lease-end.html> pour en apprendre plus sur l'usure normale de votre véhicule.

### **Si j'ai déménagé, est-ce que je dois retourner mon véhicule chez le concessionnaire original?**

Non. Vous pouvez retourner votre véhicule loué chez n'importe quel concessionnaire GM près de chez vous simplement en prenant rendez-vous.

### **M'imposera-t-on des paiements supplémentaires si je ne retourne pas le véhicule à la date d'échéance exacte?**

Oui, on pourrait vous facturer des paiements supplémentaires si vous retournez votre véhicule en retard. Veuillez contacter votre concessionnaire GM afin de prendre les dispositions nécessaires pour le retour du véhicule à la date d'échéance; encore, contactez un préposé à l'Expérience client de la Financière GM qui pourra vous offrir une assistance dans votre cas particulier.